

Grégory MOUY
Commissaire aux Comptes
Membre de la C^e Régionale des Hauts-de-France
Expert-comptable
Inscrit au tableau de l'ordre de Lille
Diplômé de Commerce International

COMMISSARIAT AUX APPORTS

APPORT EN NATURE DE TITRES DETENUS PAR MONSIEUR CHRISTOPHE BERROD ET MADAME DELPHINE BERROD

Aux actionnaires ,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par une désignation faite par décisions des actionnaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte par le présent rapport de la mission confiée, à savoir :
« Vérifier la valeur conférée à l'apport en nature qui doit être effectué à ladite société et dresser un rapport ».

Les modalités de cet apport en nature ont été arrêtées dans un projet de traité d'apport qui nous a été communiqué.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur de l'apport n'est pas surévaluée et d'apprécier les avantages particuliers stipulés.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) applicables à cette mission.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part, à apprécier la valeur de l'apport, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur du nominal des titres à émettre par la société bénéficiaire de l'apport, et d'autre part, à apprécier les avantages particuliers qui seraient stipulés.

1- PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DE L'APPORT

1-1 La société bénéficiaire de l'apport, la SAS 6 DU MONT, a les caractéristiques suivantes :

Il existe une société 6 DU MONT dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : 6 DU MONT
- Forme juridique : SAS
- RCS ARRAS 980 121 701
- Siège social : 1190 rue du Rietz du Vinage 62350 MONT-BERNANCHON
- Capital social : 30 000 € (nombre d'actions : 30 000 / valeur nominale : 1 euro)

- M. Christophe BERROD	9 000 actions
- MM. Delphine BERROD	9 000 actions
- MM. Julie BERROD	3 000 actions
- M. Remy BERROD	3 000 actions
- MM. Fanny BERROD	3 000 actions
- M. Henri BERROD	3 000 actions

TOTAL	30 000 actions
--------------	-----------------------

- Objet social : Activités des sièges sociaux
- Président : Christophe BERROD



SARL CONSEIL AUDIT COMMISSARIAT
33 Bd. Jeanne d'Arc
59500 DOUAI
Tél. : 06 22 21 76 18

E-mail : g.mouy@generations-experts.com

Successeur de Dominique MOUY expert comptable commissaire aux comptes, expert judiciaire - de Robert MOUY † - Ancien Conseil Fiscal
et Paul MOUY † Expert Comptable près le Tribunal Civil - Syndic Liquidateur
SARL au capital de 74 151 € - SIRET 434 827 143 000 26 - APE 6920 Z

1-2 L'apport sera constitué par des titres de la société BIJOUTERIE BERROD CHRISTOPHE:

Il existe une société BIJOUTERIE BERROD CHRISTOPHE dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : BIJOUTERIE BERROD CHRISTOPHE
- Forme juridique : SAS
- RCS ARRAS 421 928 177
- Siège social : 1/7 rue Sadi Carnot 62400 BETHUNE
- Capital social : 75 600 euros (nombre d'actions : 3 780/ valeur nominale :20 euros)
 - M. Christophe BERROD : 1 890 actions
 - MM. Delphine BERROD : 1 890 actions

TOTAL	3 780 actions
-------	---------------

- Objet social : Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé.
- Présidente : SAS 6 DU MONT

Monsieur Christophe BERROD et Madame Delphine BERROD apportent 3 780 actions, soit la totalité du capital social de la société BIJOUTERIE CHRISTOPHE BERROD à la société 6 DU MONT.

Ces derniers affirment que ces titres :

- Sont leur seule propriété ;
- N'ont fait l'objet d'aucun démembrement, ni nantissement, ni privilège ;
- N'ont pas fait l'objet de prise de garantie au profit d'un tiers.

1-3 L'augmentation du capital social de la société bénéficiaire de l'apport : la société 6 DU MONT

Les 3 780 actions détenues par Monsieur Christophe BERROD et Madame Delphine BERROD au sein de la société BIJOUTERIE BERROD CHRISTOPHE sont valorisées à la somme de 283 500 €, soit une valeur unitaire de 75 €.

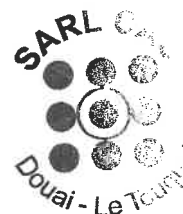
En contrepartie de cet apport, la société bénéficiaire, la société 6 DU MONT, procédera à l'émission de 283 500 actions d'une valeur unitaire de 1 € chacune remises aux apporteurs.

Après cet apport, le capital social de la société 6 DU MONT sera de 313 500 € (313 500 actions de 1 € chacune) :

- M. Christophe BERROD	150 750 actions
- MM. Delphine BERROD	150 750 actions
- MM. Julie BERROD	3 000 actions
- M. Remy BERROD	3 000 actions
- MM. Fanny BERROD	3 000 actions
- M. Henri BERROD	3 000 actions
TOTAL	313 500 actions

2- VALEUR RETENUE POUR CET APPORT

- | | |
|---------------------------------------|---|
| ➤ Nombre de titres apportés | 3 780 actions |
| ➤ Par qui | Monsieur Christophe BERROD et
Madame Delphine BERROD |
| ➤ Pour une valeur globale de : | 283 500 € |
| ➤ Soit par titre : | 75 € |



3- OBSERVATIONS RESULTANT DE CETTE VALORISATION

La valorisation de l'apport s'est faite à partir :

- Des derniers comptes annuels de la société BIJOUTERIE BERROD CHRISTOPHE établis le 30/09/2024;
- de l'examen des documents collectés auprès de la société BIJOUTERIE BERROD CHRISTOPHE, à savoir :
 - contrôle des immobilisations au 30/09/2024
 - analyse et apurement des comptes clients et fournisseurs
 - vérification de la trésorerie
 - analyse du chiffre d'affaire 2023 et 2024.

L'examen de ces comptes ne conduit à aucune observation qui viendrait infirmer cette valeur.

CONCLUSION

Société dont les titres sont apportés : SAS BIJOUTERIE BERROD CHRISTOPHE (RCS ARRAS 421 928 177)

Société bénéficiaire de l'apport : SAS 6 DU MONT (RCS ARRAS 980 121 701)

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que la valeur retenue pour l'apport des titres constituant le capital social de la société BIJOUTERIE BERROD CHRISTOPHE:

- Titres apportés :
 - Nombre de titres apportés : 3 780 actions
 - Pour une valeur globale de : 283 500 €

n'est pas surévaluée, au regard des comptes annuels de la SAS BIJOUTERIE BERROD CHRISTOPHE arrêtés au 30/09/2024.

En contrepartie de cet apport, la société bénéficiaire de l'apport, la société 6 DU MONT, procédera à l'émission de 283 500 actions de 1 € chacune.

Ces titres seront remis aux apporteurs, Monsieur Christophe BERROD et Madame Delphine BERROD.

Nous n'avons été informés d'aucun avantage particulier qui serait stipulé au profit des apporteurs ou d'un tiers.

Fait à DOUAI, le 21 janvier 2025

CONSEIL AUDIT COMMISSARIAT
Grégory MOUY
Commissaire aux apports

